MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021 - n°2021/1

Tous présents sauf : Yoan Lemercier Secrétaire de séance Gérald Joly

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

1/ Abattement loyer location Chasse

DECIDE par 9 voix pour et 1 abstention de réduire de 15% le montant du loyer des locations de chasse. (demande du président de la chasse formulée par courrier du 4/1/2021)

2/ Participation syndicale SMIC

ACCEPTE le paiement de la participation syndicale au SMIC de 195€ pour 2021.

3/ Adhésion SMIC

ACCEPTE l'adhésion au SMIC du syndicat des jeunes chênes et du syndicat de la station d'épuration du Thillot

4/ Versement fonds de concours CAE

APPROUVE les termes de la convention de versement du fonds de concours de la CAE pour les travaux de réhabilitation du pont.

5/ Scierie Sagard Moulin, demande de prise en charge de frais liés à l'extension des réseaux pour alimenter la scierie

DECIDE de reporter sa décision en attente d'avoir des informations complémentaires sur la finalité du projet.

6/ Frais inérant au RPIC du Durbion

VOTE le versement à la commune de Vaxoncourt des frais liés au RPIC du Durbion :

dépense fonctionnement : 11 409,94€ dépense investissement :11 781,11€

7/Subventions associations

DECIDE de verser aux associations les subventions suivantes :

8/ Ouverture anticipée de crédits

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater la dépense d'investissement par ouverture anticipée de crédits, la facture de 108€ au BOAMP pour l'affichage du marché public traversée du village.

9/Compte de gestion

VOTE à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2020.

10/Compte administratif

VOTE à l'unanimité le compte administratif.

11/ Affectation des résultats

VOTE à l'unanimité l'affectation des résultats.

12/ Devis Dronel

Retient à l'unanimité le devis EURL DRONEL de 461,20€ HT pour des prises de vue par Drone du village afin d'alimenter le site internet,

Le Maire, Bernard Morel

Le secrétaire de séance, Gérald Joly

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 19/03/2021 à 10h42 Réference de l'AR : 088-218801439-20210311-202116-DE Affiché le 19/03/2021 - Certifié exécutoire le 19/03/2021

République française Département des Vosges

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS COMMUNE de DOMEVRE-SUR-DURBION

SEANCE DU 11 MARS 2021

Nombre de Conseillers : 11

En Evercice: 11

Ont pris part à la Délibération : 10 Date de convocation : 4/3/2021 Date d'affichage : 4/3/2021

Le ONZE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à VINGT HEURES le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard MOREL, Maire.

<u>Présents</u>: Bernard MOREL, Gérald JOLY, Jean-Luc WEBER, Alexandra GROVES, Christine MANGIN, Sarah MENNUNI, Christelle MENOUD, Vincent MAILLARD, Xavier

PETITDEMANGE, Louis SECOND

Absent: Yoan LEMERCIER

Secrétaire de séance : Gérald JOLY

Objet de la Délibération n°2021/1-6 Subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, DECIDE le versement aux associations des subventions suivantes :

ADAPEL: 40€

ADMR: 40€

AMICALE SAPEURS POMPIERS : 500€

AMICALE DONNEURS DE SANG: 100€

PROTECTION CIVILE:100€

SECOURS CATHOLIQUE: 100€

ASSOCIATION PECHEURS NOMEXY: 100€

CHORALE CHATEL/MOSELLE :150€

CROIN ROUGE: 50€

TES AMIS DE L'ECOLE RPIC DURBION : 100€

done extrait certific conforme

Le Maire, Bernard MOREL

BERNARD MOREL Signature numérique de BERNARD MOREL

Date: 2021.03.19 10:22:44

+01'00'